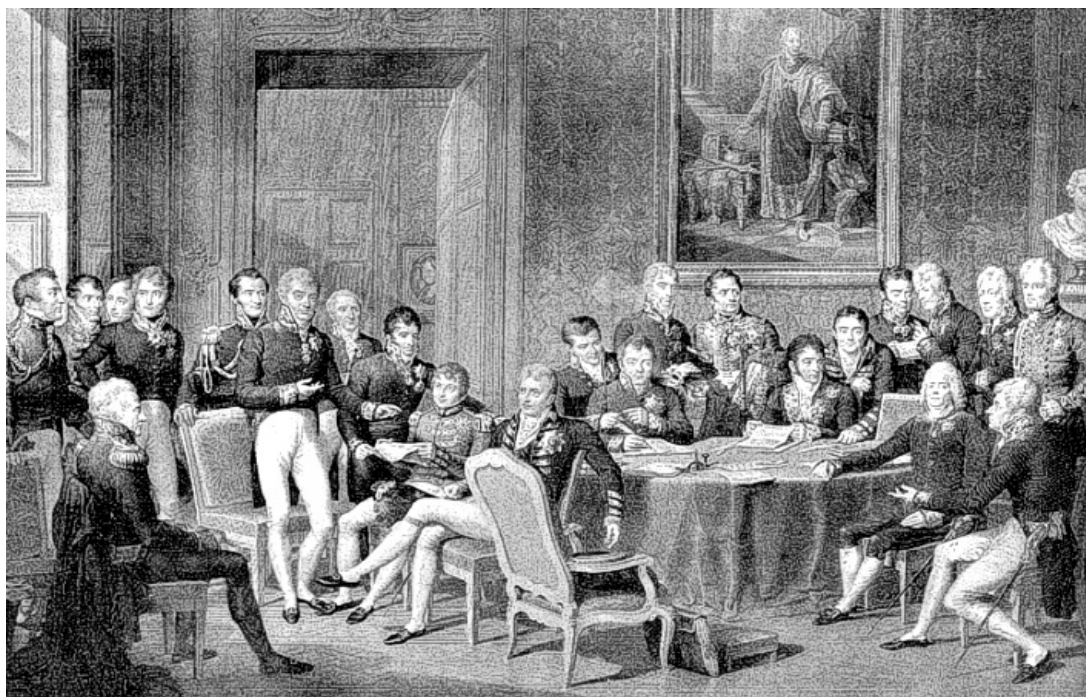


Fiche

De 1814 à 1848, un nouvel ordre européen se met en place. Organisé par les puissances qui ont abattu Napoléon, il vise à effacer l'héritage de la Révolution française et à lutter contre l'émergence des nationalités. Cet ordre, mis en place lors du congrès de Vienne en 1815, est essentiellement l'œuvre des monarchies conservatrices que sont la Prusse, l'Autriche et la Russie. En France, les Bourbons sont rétablis sur le trône. Pourtant, cet ordre est très vite contesté lors de flambées révolutionnaires, en 1830 et en 1848, qui ont des aspirations à la fois nationales et libérales, et conduisent à des remises en cause de l'ordre établi par le congrès de Vienne.

I. L'ordre du congrès de Vienne

Le Congrès de Vienne par Jean Godefroy



Du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815, les grandes puissances victorieuses de la France napoléonienne préparent le nouvel ordre européen lors d'un congrès réuni à Vienne. C'est l'occasion pour elles de proposer un retour à l'ordre ancien, non sans préparer un nouveau type de relation diplomatique.

1. Le retour du principe dynastique

- **Le principe dynastique est rétabli.** La légitimité du pouvoir est liée à la présence d'un roi héritier du trône. Les familles régnantes d'Ancien Régime sont donc rétablies lorsqu'elles avaient été renversées par la France révolutionnaire ou napoléonienne.
- **L'Italie et l'Allemagne restent divisées en petits États**, en nombre toutefois moins important qu'avant 1793, **la Pologne reste partagée entre Russie, Autriche et Prusse.** Ceci mécontente les partisans d'une unité nationale, idée qui s'était affirmée lors de l'occupation française.
- Quelques grands États assurent la stabilité de ce système géopolitique : **la Prusse, l'Autriche et la Russie, qui forment la « Sainte-Alliance »** contre les idées révolutionnaires. Ces idées sont inspirées en grande partie par Metternich, ministre des Affaires étrangères de l'Autriche de 1809 à 1848 et également chancelier à partir de 1821. L'Autriche occupe une position clé. Elle assure la présidence de la Confédération germanique, qui regroupe les États allemands et occupe une position hégémonique en Italie, où elle contrôle le royaume Lombardo-Vénitien. Enfin, l'empereur d'Autriche est également roi de Hongrie et possède des territoires importants en Europe centrale.
- La Grande-Bretagne conserve ses possessions en Méditerranée, comme Malte et Gibraltar, et a empêché une domination française du continent européen.

2. Une France sous surveillance

- La France, quant à elle, est considérée comme une puissance à contrôler, responsable des guerres de la Révolution et de l'Empire.
- **Elle retrouve ses frontières de 1792.** Certains États voisins ont pour rôle de la contrôler : la Prusse reçoit les territoires situés sur

la rive gauche du Rhin, les Pays-Bas et le Piémont contrôlent les frontières du Nord et du Sud-Est.

- Grâce à l'action du représentant français à Vienne, Talleyrand, le pays retrouve rapidement une place parmi ce qu'on appelle à l'époque « **le concert des nations** ».

3. En France : la monarchie restaurée

- En France, le régime adopté en 1814, à l'exception des Cent-Jours de mars à juin 1815 où Napoléon revient au pouvoir, est celui de la **monarchie restaurée**.
- Louis XVIII, frère de Louis XVI qui avait émigré en 1789, arrive au pouvoir. Cette solution convient aux puissances victorieuses. Toutefois, le souverain comprend qu'il n'est pas possible de rétablir la monarchie absolue de l'Ancien Régime. Ne souhaitant pas établir une monarchie constitutionnelle, il choisit d'octroyer aux Français une **charte constitutionnelle**. Elle établit un système représentatif avec suffrage censitaire, mais laisse au souverain la plénitude de ses pouvoirs. Louis XVIII applique ce texte de manière modérée.
- Après la mort de Louis XVIII, en 1824, son frère, Charles X, lui succède. Il gouverne en interprétant la charte dans le sens d'un renforcement du pouvoir royal et donne des signes d'un retour à l'Ancien Régime, comme son sacre à Reims, en 1825. Pour gouverner, il s'appuie sur les **ultras**, des aristocrates partisans d'une monarchie tendant à l'absolutisme.

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)

II. Un ordre remis en cause au nom des libertés et des nations

Cet ordre de 1815, s'il s'est accompagné d'un retour à la paix, ne satisfait pas certaines aspirations des peuples européens. L'ordre de Vienne est ainsi rapidement remis en cause.

1. L'émergence de l'idée de nation et de l'idée de liberté

- **Les libéraux** sont mécontents de l'absence de représentativité des peuples et de l'absence de **Constitution** dans la plupart des États européens. Ils s'opposent aux **conservateurs**, partisans de l'ordre monarchique.
- **Les idées nationales**, souvent liées aux idées libérales, se renforcent également. Les situations divergent. Certains Allemands et les Italiens, qui définissent leur nationalité suivant leur langue et leur culture, voudraient constituer un État unifié et se libérer du joug autrichien.
- En Italie, ces revendications sont portées par le mouvement des **Carbonari** (les « charbonniers », mouvement républicain présent également en France et en Espagne), auquel appartient Giuseppe Mazzini.
- Les Polonais, quant à eux, souhaiteraient voir renaître un État. La cause nationale est portée par le **mouvement romantique** et est popularisée par la situation grecque.
- Les Grecs vivent alors au sein de l'Empire ottoman. En tant que chrétiens, ils y ont un statut de protégés discriminés. Toutefois, ils sont victimes de massacres de la part des Turcs. En 1822, les Grecs proclament leur indépendance et, en représailles, plusieurs milliers de civils sont tués dans l'île de Chios par les Turcs, émouvant l'Europe et inspirant un célèbre tableau à Eugène Delacroix. **Les puissances européennes soutiennent alors la cause de l'indépendance grecque.**

2. Les révolutions de 1830 en Europe

- **En 1830, des révolutions éclatent dans certains pays européens.** Elles ont un bilan mitigé.
 - En **Italie**, dans les États de l'Église, des insurrections ont pour but d'exiger l'unité nationale. Elles se soldent par une **répression**. Giuseppe Mazzini fonde en 1831 le mouvement Giovine Italia pour continuer la lutte.
 - Dans la partie de la **Pologne** contrôlée par la Russie, l'insurrection menée pour rétablir l'indépendance **échoue** également.
 - En revanche, la partie sud des Pays-Bas, majoritairement catholique et opposée à la partie nord protestante, accède à l'indépendance sous le nom de **Belgique**.
 - La **Grèce** devient officiellement **indépendante**.
 - En Allemagne, les souverains de certains États d'Allemagne du Nord, comme la Saxe, adoptent une **Constitution**.
- L'ordre de Vienne a été ébranlé, mais n'a pas été profondément remis en cause.

3. 1830 en France : les Trois Glorieuses

- En France, la révolution de 1830 marque le triomphe des idées libérales. Le roi Charles X promulgue en juin 1830 **quatre ordonnances qui restreignent les libertés**, notamment les libertés de la presse. Il maintient au pouvoir le duc de Polignac, contre l'avis des chambres, où les libéraux sont plus nombreux après les élections.
- **Les 27, 28 et 29 juillet, des Parisiens en armes renversent le pouvoir et Charles X abdique.** Les libéraux, comme le banquier

d'affaire Jacques Laffitte, ne souhaitent pas voir établir une république, qui risque de transformer l'ordre social. Ils soutiennent alors le cousin du roi, Philippe d'Orléans, qui devient roi sous le titre de **Louis-Philippe I^{er}**, à la tête d'un régime qu'on appelle la « **monarchie de Juillet** ».

- Louis-Philippe I^{er} prend le titre de roi des Français et fait réviser la Charte pour indiquer qu'il est roi par la volonté de la nation. Il applique la charte de manière libérale, acceptant de choisir le chef du gouvernement dans la majorité parlementaire et contente la bourgeoisie en maintenant le **suffrage censitaire**.

 [Exercice n°3](#)

 [Exercice n°4](#)

III. 1848 : le « Printemps des peuples »

En 1848, une nouvelle vague révolutionnaire a lieu. D'une ampleur bien plus grande, elle remet plus nettement en cause l'ordre issu du congrès de Vienne, même si elle n'aboutit pas immédiatement à l'émergence de nouveaux États-nations.

1. Un mouvement européen

- **Les révolutions de 1848 constituent un mouvement européen, libéral et national.** La plupart des gouvernements doivent y faire face, à l'exception de la Russie.
- En France, le roi **Louis-Philippe I^{er} est chassé du pouvoir le 24 février 1848.**
- En Italie, dans tous les États, des insurrections demandent l'unité nationale. À Rome, le pape est destitué de son pouvoir temporel et **Giuseppe Garibaldi et Giuseppe Mazzini** instaurent une République romaine.
- Dans les États allemands, des révolutions éclatent. Des gouvernements libéraux sont nommés, qui envoient des représentants pour former un **parlement allemand à Francfort**, dans le but d'unifier l'Allemagne et de lui donner une Constitution.
- En Autriche, Metternich est renversé et l'empereur doit accorder une Constitution. Toutefois, l'Empire, composé de plusieurs nationalités, risque de se décomposer. La Hongrie proclame son indépendance, sous la direction de Lajos Kossuth. En Bohême, un mouvement national tchèque émerge, sous l'égide de Frantisek Palacky, qui souhaite voir l'empire d'Autriche devenir un État fédéral.

2. L'échec des mouvements nationaux

- Après avoir suscité des espoirs importants, **le mouvement connaît néanmoins un net reflux pendant l'été 1848 et en 1849, où la répression l'emporte.**
 - **En Allemagne**, le parlement de Francfort rédige une Constitution en mars 1849 et propose la couronne au roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, qui la refuse, ne souhaitant pas que son pouvoir soit issu d'une révolution. Le parlement est dispersé et les troupes prussiennes rétablissent l'autorité des souverains.
 - **En Italie**, le royaume de Piémont-Sardaigne, dirigé par le roi Charles-Albert, prend la tête du mouvement national et entreprend une guerre contre l'Autriche. Depuis 1847 est publié à Turin le journal *Il Risorgimento* dont le nom, qui signifie à la fois le relèvement et la résurrection, devient celui donné au processus d'unification de la nation. Mais les troupes sont défaites et le roi Charles-Albert est contraint à l'abdication. Les troupes autrichiennes rétablissent les souverains en Italie, dont le pape.
 - **En Autriche**, l'empereur, avec l'aide des troupes loyalistes et l'appui militaire russe, rétablit son pouvoir. Il doit toutefois abdiquer en faveur de son neveu François-Joseph I^{er} (1848-1916). Le gouvernement national hongrois est écrasé en 1849, et l'union avec l'Autriche est rétablie.
- Toutefois, après 1848, la légitimité de l'ordre de 1815 est moins évidente. Rétabli par la force, il contrarie le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui s'affirme de plus en plus comme un principe pour un nouvel ordre international.

3. En France : le retour de la République

- En France, la révolution de 1848 conduit à **l'établissement d'une république**, pour la première fois depuis la Révolution.
- Devenu de plus en plus autoritaire, le pouvoir du roi Louis-Philippe I^{er} déçoit les aspirations des libéraux. Le roi dissout six fois la chambre des députés pour ne pas avoir à nommer un président du Conseil issu d'une majorité qui lui déplaît. Depuis 1835, les réunions politiques sont restreintes. L'opposition organise alors la **campagne des banquets**, au cours desquels on diffuse les idées libérales.
- L'interdiction d'un de ces banquets le 22 février 1848 conduit à une insurrection à Paris, qui se solde par **l'abdication du roi le 24 février**.

 [Exercice n°5](#)

